



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091438

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/07/2025 9H24 C:025094 I:39215
V/REF : 1021396
V/Email reçu le Jeudi 31/07/2025 à 9H24

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 06284
IMMEUBLE : VAL DE SAONE -6284
457, RUE DES ETANGS
LES BALCONS DU VAL DE SAONE
01140 ST ETIENNE SUR CHALARONNE

Vaulx en Velin, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N457 ETANGS - LOGEMENT DE MET MME VINCENT AU 1ER - TEL 09 62500281
OU TEL 07 84227959(FAUX)/07 84227969
VODJACK@ORANGE.FR

MOTIF : INTERVENIR POUR REAGRAPHAGE OU REMPLACEMENT D'ATTACHES DE TABLIER SUITE
MAIL DE M TOLLION DU 30/07 VOLET DE LA PIECE PRINCIPAL EST BLOQUE

Donneur d'ordre : Mme N. ALMARCHA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 09/09 A 13H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR VINCENT AU 1ER ETAGE
APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QUE LE VOLET ROULANT ELECTRIQUE
ETAIT COINCE
REINITIALISATION DU VOLET ROULANT ELECTRIQUE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 09/09/25 à 17H23 M. E. ALMARCHA

PJ LGESTION Email envoyé le 31/07/25 à 10H07 Mme N. ALMARCHA

PJ LGESTION Email envoyé le 31/07/25 à 10H07 M. E. ALMARCHA

LE NUMERO DE PORTABLE DE DE MME VINCENT N'EST PAS ATTRIBUE, MERCI DE
NOUS CONFIRMER LES COORDONEES DE LA LOCATAIRE.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091438

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	71,89		71,89
1,00	MS00065-Recherche panne pour VR élect.	2	61,62		61,62
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	2	66,75		66,75
TOTAL H.T.					200,26
T.V.A. a 10,00%					20,02
TOTAL T.T.C.En EURO					220,28

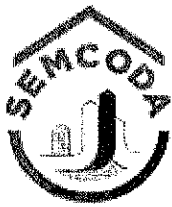
L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1021396 du 30/07/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif ☒
- 2 ans ☐
Fournitures seules ☐

Individuel ☐

Non Conventionné ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

THCVORPP Tvx hors contra Volets roulants Partie privat.

01-EE-2213-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

Lieu d'intervention

MR VINCENT Jacques

MME VINCENT Odile

457 Rue des Etangs

01140 ST ETIENNE SUR CHALARONNE

Téléphone : 07.84.22.79.69 / _09.62.50.02.81

06284-00001-00003-00013 H / Type 4 / 01

Etage : 01

Date entrée: 18/03/2020

Délai

Date limite exécution : 14/08/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,89	71,89	7,19	79,08
MS00073 Réagrafage ou remplacement d'attaches de tablier Suite mail de Mme TOILLION du 30.07.25 - volet de la pièce principal est bloqué téléphone locataire 0784227969	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49

Total H.T.	123,24
Total TVA	12,33
Total TTC	135,57

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

ACVARCHA NHT.

Demande de travaux suivie par VOUILLON Jessie le 30/07/2025

**Le Responsable
Nom et Signature**

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE TREVoux**

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **457 Rue des Etangs 01140 ST ETIENNE SUR CHALARONNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions Intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **31/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1021396